

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 88 (1943)
Heft: 10

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Prix du numéro : fr. 1.50.

Pour l'Étranger :
1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

Avenue de la Gare 33, Lausanne

Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Rue Neuve, 1 — Lausanne

L'art de la guerre de Napoléon à nos jours

Le livre le plus vivant que je connaisse sur l'art de la guerre a été publié en 1937 par deux officiers américains, sous le titre *If war comes*. Une édition française, intitulée : *Si la guerre éclatait*, a paru en 1938. Tant les auteurs que le traducteur dans son avant-propos affirment que « la guerre est un art qui, comme tous les autres, obéit à des principes immuables ». Mais lorsqu'il s'agit de définir ces principes, les auteurs sont moins affirmatifs. Nous apprenons qu'en 1937, les règlements de l'armée des États-Unis en reconnaissent neuf, tandis qu'un écrivain anglais récent n'en reconnaît qu'un seul bon : concentrer des forces supérieures sur le point décisif. De là à dire qu'il n'y en a pas, la marge n'est plus bien grande. Les auteurs de *Si la guerre éclatait* ne vont pas aussi loin ; ils s'efforcent sans y parvenir, à mon avis, de